



L'édito du Secrétaire Général
Bruno GASPARIINI

Sommaire

Edito du SG

Flex Office : la fin d'une illusion
P.1

Revalorisation salariale

Séjour pour tous: le SNFOCOS exige la fin du scandale des oubliés de la Sécurité sociale
P.2

Travailleurs sociaux

Retour en images sur la mobilisation nationale du 29 janvier dernier
P.3

Travail social 2050

L'algorithme ou l'humain ? Le choix de civilisation qui nous attend
P.4

Billet d'humeur

Urgent – Libertés individuelles en péril. Stop au fichage généralisé sur internet !
P.6

Santé

Médecins libéraux en révolte : la grève qui met l'accès aux soins à l'arrêt
P.7

Divers

Le SNFOCOS à Nancy, for sure !
P.9

FLEX OFFICE : LA FIN D'UNE ILLUSION

Sous couvert de modernité, cette organisation du travail déshumanise les bureaux. Syndicats et experts plaident pour un retour aux postes attitrés.

La promesse était séduisante : des espaces de travail fluides, une liberté de mouvement totale, une optimisation des surfaces immobilières. Cinq ans après son déploiement massif dans les entreprises et administrations françaises, le flex office montre ses failles. Loin d'incarner la modernité, ce modèle transforme les bureaux en espaces anonymes où règne une « chasse aux places » quotidienne, source de stress et de perte de repères pour les salariés.

Dans sa chronique du 26 janvier 2026 parue dans *Le Point*, **Julien Damon qualifie le flex office de « promesse de liberté moderne devenue contrainte déshumanisante »**. Le sociologue pointe une dérive managériale imposée sans réel bénéfice pour les agents, qui se retrouvent à errer chaque matin à la recherche d'un poste disponible.

Cette critique résonne fortement dans nos organisations, où le SNFOCOS admet la nécessité de rationaliser les espaces et mètres carrés libérés mais porte une revendication claire : abandonner le flex office.

Une gestion immobilière raisonnable sans sacrifier l'humain

Le SNFOCOS en effet ne nie pas la nécessité d'optimiser les surfaces inoccupées, conséquence logique de l'essor du télétravail hybride. Mais il refuse que cette rationalisation se fasse au détriment des conditions de travail. Restituer des locaux vides, oui. Imposer un ratio strict et limitatif par agent et transformer le bureau en loterie quotidienne, non.

Le SNFOCOS exige un équilibre : maintenir un ratio de 1 poste pour 1 agent présent, permettant une gestion budgétaire responsable tout en préservant l'ancrage territorial indispensable à la concentration et aux liens sociaux. Le recul des RPS lié au télétravail reste flou et la réversibilité partielle doit rester possible.

Le flex office, faux progrès social

Car c'est bien là le cœur de la critique : le flex office est vendu comme un levier de QVT, alors qu'il en constitue l'exact opposé. Sans bureau personnel, les agents perdent leurs outils de travail, leurs dossiers physiques, leurs repères visuels. Les échanges informels, essentiels à la cohésion d'équipe, disparaissent au profit d'interactions fonctionnelles et froides. Les études le confirment : cette organisation génère fatigue cognitive, isolement et désengagement.

Le SNFOCOS préfère privilégier une stabilité psychologique et une efficacité collective de cohésion qui reste compatible avec des projets immobiliers rationalisés mais toujours raisonnables.

Bruno Gasparini, Secrétaire Général du SNFOCOS

I REVALORISATION SALARIALE

SÉGUR POUR TOUS : LE SNFOCOS EXIGE LA FIN DU SCANDALE DES OUBLIÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

La LFSS consacre une aide pérenne de 85 M€ par an aux départements pour financer l'extension du « Ségur pour tous ». En reconnaissant que les revalorisations salariales relèvent d'un besoin structurel, l'État franchit un cap : il admet que l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement ne peut plus reposer sur des rustines temporaires.

Pour le SNFOCOS, une question devient dès lors incontournable : jusqu'à quand l'État laissera-t-il de côté les professionnels des UGECAM et les travailleurs sociaux de la Sécurité sociale, pourtant au cœur des parcours de santé, d'insertion et de protection sociale ? Ces femmes et ces hommes accompagnent les patients en réadaptation, soutiennent les assurés dans leurs démarches, préviennent les ruptures de droits et de soins, mais restent exclus des revalorisations Ségur.

Cette situation n'est plus tenable. Elle alimente un sentiment d'injustice profond, fragilise l'attractivité de métiers déjà en tension et met en cause la cohérence même de la politique publique issue du Ségur. Comment revendiquer une politique de revalorisation « pour tous » quand une partie des équipes de la Sécurité sociale est laissée sur le bord du chemin ?

Le SNFOCOS demande l'ouverture immédiate d'un chantier de rattrapage pour les oubliés du Ségur dans la Sécurité sociale :

- extension de la revalorisation Ségur aux personnels des établissements UGECAM et aux travailleurs sociaux des organismes ;
- financement national pérenne, inscrit en loi de financement de la sécurité sociale, garantissant la neutralité financière pour les organismes.

Après avoir sécurisé 85 M€ par an pour les départements, il est temps que l'État sécurise aussi la reconnaissance salariale de celles et ceux qui, au sein de la Sécurité sociale, font vivre au quotidien le droit à la santé et à la protection sociale.

The logo for Snfoccos is displayed in a large, blue, stylized font. The letters 'S', 'n', 'f', 'o', 'c', and 's' are solid blue, while the letter 'f' is outlined in blue. The overall style is modern and professional.

TRAVAILLEURS SOCIAUX

RETOUR EN IMAGES SUR LA MOBILISATION NATIONALE DU 29 JANVIER DERNIER

La mobilisation des travailleurs sociaux le 29 janvier dernier a été forte sur tout le territoire. Merci à tous les **camarades** de Marseille, Montpellier, Toulouse, Lyon ... et Paris ! Rendez-vous dans 2 mois pour la réponse du Ministère à nos revendications.



[Retrouvez le flash info que nous avons fait paraître le 2 février dernier sur cette journée de mobilisation !](#)

I TRAVAIL SOCIAL 2050

L'ALGORITHME OU L'HUMAIN ? LE CHOIX DE CIVILISATION QUI NOUS ATTEND

C'est un document qui fera date : adopté en décembre 2025 et révélé ce 20 janvier dernier, [le rapport prospectif du Haut Conseil du Travail Social \(HCTS\)](#) ne se contente pas de prédire l'avenir : il nous somme de le choisir. Entre une "ubérisation" déshumanisée et une refondation humaniste, l'avenir de notre cohésion sociale se joue maintenant.

Le SNFOCOS plonge dans les entrailles d'un rapport qui refuse la fatalité.

Le spectre de la "Solidarité 4.0" : quand le lien social devient une prestation

Le premier scénario dessiné par les experts du HCTS a la froideur d'un serveur informatique. C'est l'avenir "redouté", celui de la dérive technocratique absolue. Dans cette vision de 2050, le travailleur social n'est plus qu'un "opérateur de flux", un technicien chargé de valider les décisions prises par des algorithmes prédictifs.

L'analyse est glaçante de lucidité. Sous couvert d'efficacité budgétaire, ce scénario décrit la standardisation poussée à l'extrême. Les métiers du lien s'y dissolvent dans une prestation de service morcelée, confiée à des plateformes numériques où la rentabilité prime sur l'humain. Pour les cadres et managers de la protection sociale, déjà en proie à une surcharge cognitive critique, ce monde promet une perte de sens abyssale. Ce n'est plus de l'accompagnement, c'est du tri social automatisé.

Le sursaut humaniste : l'investissement comme rempart démocratique

Face à ce cauchemar technocratique, le HCTS oppose un "avenir souhaité" radicalement différent, qui résonne comme un plaidoyer majeur. Ici, le travail social n'est plus un "coût" à rationaliser, mais un **pilier d'investissement indispensable** à la survie de notre démocratie.

Ce scénario plus lumineux propose une rupture avec la logique comptable actuelle. Il imagine un secteur où :

- **Le "aller-vers" est la norme** : Les professionnels sortent des bureaux pour retisser le lien dans les territoires, loin des guichets numériques.
- **Le temps est redonné au temps** : La distinction nette entre l'accès administratif aux droits (automatisable) et l'accompagnement social (irremplaçable) permet aux travailleurs sociaux de se recentrer sur l'humain, (Cf. Didier Dubasque).
- **La prévention prime sur la réparation** : On investit massivement en amont pour éviter que la précarité ne devienne une trappe sans fond.

Financement : briser le tabou de la "dette sociale"

La question qui fâche est posée sans détour : qui paiera pour ce modèle idéal ? Le rapport a le mérite de ne pas éluder l'enjeu économique mais de le renverser. La viabilité financière ne passe pas par la coupe budgétaire, mais par la reconnaissance que la cohésion sociale est un actif immatériel producteur de richesse.

I TRAVAIL SOCIAL 2050

À l'horizon 2050, avec le vieillissement de la population et les crises climatiques qui multiplieront les vulnérabilités, le coût du "non-social" sera infiniment supérieur à celui de l'investissement solidaire. Le HCTS appelle donc à sanctuariser les budgets de la solidarité, non comme une dépense, mais comme une assurance-vie collective.

L'analyse : le SNFOCOS au cœur du social

Pour les acteurs de la protection sociale, et notamment les cadres représentés par des organisations comme le SNFOCOS, ce rapport est un signal d'alerte sérieux.

Il valide une intuition syndicale de longue date : la technologie doit rester un outil, jamais devenir le maître. La défense de la sécurité sociale ne se joue pas seulement dans les colonnes d'un fichier Excel, mais dans la capacité des managers à préserver l'autonomie et l'éthique de leurs équipes face aux injonctions contradictoires.

Si l'on veut que le scénario humaniste l'emporte, il faudra plus que des vœux pieux. Il faudra une mobilisation des corps intermédiaires, dont le SNFOCOS, pour rappeler que derrière chaque dossier "traité", il y a une vie humaine, et que la solidarité ne se délègue pas à une intelligence artificielle.

L'avenir ne s'écrit pas seul : il dépend de la capacité des professionnels d'aujourd'hui à refuser d'être les simples exécutants de leur propre disparition.

The logo for Snfoccos is displayed in a large, blue, sans-serif font. The letters 'sn' are in a bold, lowercase style, while 'foccos' is in a slightly lighter, lowercase style. The 'f' is notably tall and thin, extending above the 'n' and below the 'o'. The 'o' is a simple circle with a white center. The 'c' is a simple curve, and the 's' is a simple, rounded shape. The 'c' and 'o' are connected to the 's'.

I BILLET D'HUMEUR

URGENT : LIBERTÉS INDIVIDUELLES EN PÉRIL – STOP AU FICHAGE GÉNÉRALISÉ SUR INTERNET !

Lundi 26 janvier dernier, l'Assemblée nationale a adopté la loi interdisant les réseaux sociaux aux moins de 15 ans !

Sous couvert de « protéger les enfants », ce texte impose une vérification d'âge obligatoire pour TOUS les utilisateurs : envoi de pièce d'identité + selfie, ou bientôt une application de contrôle d'État ! Rappelons qu'au gré des élections, si les dirigeants changent, les outils de contrôle et de surveillance à leur disposition restent.

Résultat concret : fin de l'anonymat (relatif) en ligne, identification numérique forcée de chaque Français sur TikTok, Instagram, Snapchat, X, Facebook... dès la rentrée 2026 pour les nouveaux comptes, et 2027 pour tous les autres. Juste avant les élections présidentielles. Avec par ailleurs une volonté de promouvoir le vote par procuration en ligne.

Et pendant ce temps, les vols de nos données personnelles explosent !

2025-2026 : année noire des cyberattaques en France :

- 33 millions de Français touchés par la fuite massive Viamedis/Almerys (données de santé, numéros de sécu, état civil)
- 19 millions chez Free Mobile (IBANs volés)
- France Travail, La Poste, ministère de l'intérieur (!)... des centaines de milliers, voire millions de dossiers piratés
- +20 % de violations signalées à la CNIL, attaques massives doublées en un an.

Imaginez : vos données Sécu (que nous gérons au quotidien) croisées avec votre identité numérique/biométrique obligatoire. Un seul hack réussi = vol d'identité totale, fraudes bancaires, chantages divers, usurpation massive.

C'est déjà en cours : les bases volées en 2025 se revendent sur le dark web et seront exploitées à grande échelle en 2026 !

Ce n'est PAS de la protection des mineurs. Des solutions de restriction d'accès au niveau des téléphones des mineurs sont possibles.

C'est une porte ouverte au contrôle social total : surveillance de masse, censure facilitée, fin de la liberté d'expression anonyme. Et qui paiera les pots cassés quand les bases d'identification seront piratées ? VOUS, NOUS, TOUS !

Non à l'identification obligatoire de tous sous le prétexte habile de protéger quelques-uns. Non à la création d'un fichier géant ultra-sensible dans un pays qui ne sait plus se protéger des hackers.

Oui à une vraie éducation numérique et à des outils de contrôle parental sans flicage étatique généralisé.

Oui au respect de la vie privée, y compris par les services étatiques.

NOS DONNÉES NE SONT PAS À VENDRE ! NOS LIBERTÉS NON PLUS !

Yves Herbouze, secrétaire national du SNFOCOS

MÉDECINS LIBÉRAUX EN RÉVOLTE : LA GRÈVE QUI MET L'ACCÈS AUX SOINS À L'ARRÊT

Les blouses blanches de la médecine libérale ont lancé, début janvier, une grève massive contre un PLFSS 2026 perçu comme une attaque frontale contre leur modèle d'exercice. Au cœur du bras de fer : des dépassements d'honoraires sous pression et un budget ville jugé famélique, alors que patients et praticiens se retrouvent dos au mur.

PLFSS 2026 : la goutte qui fait déborder le stéthoscope

Adopté dans la douleur fin décembre 2025, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 impose un ONDAM ville en hausse modeste de 1,6%, loin des besoins réels selon les syndicats. Syndicats et collectifs dénoncent une « rupture historique » : sanctions automatiques pour le dossier médical partagé (DMP) non alimenté, tarifs fixables par décret en cas d'échec des négociations, menace sur les actes non conventionnés.

Les mesures choc – surtaxe des dépassements, baisses d'actes « surcotés » – ont été retoquées au Parlement. Mais le mal est fait : médecins libéraux y voient la confirmation d'une tutelle administrative accrue, sur fond de revalorisations conventionnelles tardives et incomplètes.

« La médecine libérale ne répond plus » : colère en marche

Du 5 au 15 janvier, cabinets fermés, déprogrammations d'actes, manifestations en blouses blanches : l'appel unitaire à une mobilisation « historique » a tenu ses promesses. « Survie de la profession », clament les syndicats face à des charges sociales écrasantes, des actes techniques figés depuis 1995 et une cascade de pénalités pouvant grimper à 14 000 euros par an.

Derrière la colère, un cri d'alarme : comment exercer librement quand l'État transforme les praticiens en « exécutants de la Sécu » ? Les hausses de tarifs au 1er janvier – consultations longues chez les seniors, spécialistes pédiatres – sont jugées cosmétiques, sans toucher la base remboursable.

Dépassements d'honoraires : le nœud gordien du conflit

L'épicentre du clash ? Les 4 milliards annuels de dépassements, concentrés chez les spécialistes et galopants depuis 2019, selon le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM). Économistes de la santé et Collège des économistes plaident pour une régulation ferme : plafonds par spécialité et territoire, OPTAM boosté, contrats responsables revus pour juguler un reste à charge explosif creusant les inégalités.

Les médecins ripostent : ces « soupapes » financent cabinets, formations et embauches dans un cadre tarifaire opposé sous-évalué. Taxation ou plafonds brutaux ? Risque d'effet boomerang avec primes complémentaires alourdies, payées in fine par les assurés. Deux visions irréconciliables : dérive inflationniste pour les uns, indispensable bouclier économique pour les autres.

| SANTÉ

Grèves, sanctions, déserts : le cocktail explosif

Les revendications débordent les honoraires :

- **ONDAM ville rachitique** : insuffisant pour nouvelles missions (télémédecine, prévention, coordination).
- **Hyper-contrôle** : amendes pour arrêts maladie excessifs ou prescriptions « hors normes ».
- **Contraintes territoriales** : pénalités pour refus d'exercer en zone sous-dotée.
- **Négociation vidée** : arbitrage étatique en cas d'échec des conventions.

Patients coincés entre grèves et restes à charge records dans les spécialités tendues : le système craque des deux bouts

Vers une médecine à deux vitesses... ou un sursaut ?

Les économistes alertent : sans régulation ciblée – incitations à la modération, protections pour modestes, revalorisations sélectives –, les dépassements installeront une « France à deux speeds », zones riches gavées et territoires oubliés.

Mais étrangler la ville sans alternative ? Les grévistes exigent un conventionnel stable, des actes revalorisés et la fin des soupçons généralisés. Entre austérité budgétaire et fierté professionnelle, le compromis historique entre Sécu et libéraux se fracture. Reste à inventer une régulation équilibrée, avant que l'accès aux soins ne devienne un luxe.

Snfocos

I DIVERS

LE SNFOCOS À NANCY ? FOR SURE !

Bruno GASPARINI, SG du SNFOCOS, accompagné de José ROBINOT, SGA, de Frédéric Lorange et Anthony COULANGEAT, délégués régionaux, ont effectué un déplacement à Nancy.

L'occasion de rencontrer des agents de direction du régime général et de la MSA ainsi que des adhérents pour échanger avec eux sur des sujets aussi variés que la mise en œuvre des classifications, les contextes de branches mais aussi locaux, le Ségur, la RMPPP, l'aide aux aidants, ...

Des échanges nourris, respectueux et constructifs. Sans oublier un passage obligé par la plus belle place de France, j'ai nommé : la place Stanislas.



Crédit photo – site www.nancy.fr mairie de Nancy

Une chose est sûre : le SNFOCOS poursuivra en 2026 ses rencontres avec les territoires, les Directions et les salariés.

José Robinot, SGA du SNFOCOS

Snfoccos



Découvrez dès maintenant nos précédentes lettres de la Michodière en podcast

NOS PARTENAIRES



AGENDA

10/02/2026

RPN Complémentaire Santé

11/02/2026

Bureau National du SNFOCOS

17/02/2026

RPN RSE
RPN Aidants

18/02/2026

INC Maladie

POUR ADHÉRER AU SNFOCOS
Contactez les élus ou représentants SNFOCOS
présents dans votre organisme
ou adhérez via le formulaire en ligne sur :
<https://snfocos.org/adherer/>



Un syndicat en action, une force pour les cadres